

TROISIÈME PARTIE

SPÉCIFICITÉ DE L'INTÉGRATION DE CERTAINS TYPES DE MAIN-D'ŒUVRE DANS L'APPAREIL DE PRODUCTION

Il s'agira de tester ici quelles fonctions spécifiques remplissent deux catégories importantes de la population active:

a) *Les femmes* : La spécificité du recrutement féminin dans la grande industrie ? La manière dont s'opère le clivage homme/femme à l'intérieur des catégories socio-professionnelles ? Les espoirs de promotion pour les ouvrières ? Ce sont autant de questions que D. Mahfouhd analyse à l'intérieur de certaines insertions en Tunisie. Quant à F. Talahite-Hakiki, elle se livre à une approche générale de la situation féminine dans l'emploi et la formation en Algérie tandis que R. Abdelkrim tente une appréciation (très personnelle) du travail féminin à la campagne dans le même pays. Enfin, F. Mernissi montre le processus de prolétarianisation des femmes dans la grande entreprise marocaine.

b) *Les non-diplômés* : Les non-diplômés-scolarisés, laissés pour compte du système éducatif, de plus en plus nombreux dans les économies du Maghreb, semblent prendre le relais des non diplômés analphabètes : il s'agira de situer leur importance et surtout leur fonction dans des secteurs aussi différents que ceux de la grande industrie, des services domestiques ou des activités de petite production marchande. Il importera de prendre en compte le statut (saisonnier, temporaire, à domicile), le mode de recrutement et l'origine (rurale ou urbaine) de cette main-d'œuvre. Par leur type d'insertion (dans le secteur moderne, traditionnel ou informel) ils interrogent : constituent-ils une ressource en main-d'œuvre spécifique ou une réserve ? Ces problèmes seront successivement abordés par J. Charmes en Tunisie, F. Oufriha pour l'Algérie et Ch. Bernard pour le cas marocain.

Nous nous attacherons dans l'A.A.N. 1981 à évoquer le cas d'une autre catégorie spécifique : *les émigrés réinsérés* (après formation); au cours de la décennie qui nous intéresse, la réinsertion « organisée » des travailleurs émigrés s'amorce. Il y aura lieu d'en tenir compte et de mettre en relief ses composantes propres à l'égard du marché du travail des sociétés maghrébines.

Chantal BERNARD.